

Lancement des Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE)



Rectorat de Caen – service communication

Qu'est-ce qu'un CLEE ?

Le Comité Local Ecole Entreprise est un lieu d'échanges et de ressources entre les entreprises et les établissements scolaires sur la relation emploi métiers formation. Il constitue une force de proposition et d'actions locales qui complètent les actions académiques.

Les missions des CLEE

Le CLEE établit un rapprochement essentiel entre les entreprises et les établissements scolaires d'un bassin autour des axes suivants :

- le guide du parcours de découverte des Métiers et des Formations
- l'image des métiers auprès des familles
- les stages en entreprise et période de formation en milieu professionnel
- une meilleure connaissance mutuelle entre monde de l'entreprise et monde de l'éducation.

De nombreuses actions et dispositifs sont d'ors et déjà actifs dans l'académie de Caen, la signature de conventions avec des entreprises, les mini-entreprises et leur parrainage par des entreprises, le dispositif «Ambassadeurs métiers» les visites d'entreprises par les enseignants et leurs élèves et les visites des entreprises des établissements scolaires, forums métiers, les interventions des professionnels dans les classes, présentation d'outils comme les ban-

ques de stages, les échanges autour des calendriers de stages, la mise en commun des bonnes pratiques d'accueil d'un élève en stage ...

Autant d'actions qui permettent aux acteurs économiques locaux et aux équipes éducatives d'instaurer un dialogue en profondeur sur le long terme, sans un esprit d'ouverture et de réciprocité

Les acteurs des CLEE

Les CLEE sont composés d'acteurs représentatifs de l'ensemble des entités qui ont à traiter de l'orientation, de l'a formation et de l'insertion. Il prend appui sur les Bassins d'Education Concertés (BEC), les partenaires de la relation Ecole - Entreprise, les parents d'élèves.

Son animation est confiée à un chef d'établissement, un directeur de CIO et un représentant du milieu économique.

Les partenaires de la relation Ecole Entreprise

Les représentants locaux des fédérations inter professionnelles, les associations, branches et grandes entreprises ayant signé une convention avec l'académie, les chambres consulaires, l'université, le Conseil régional et les conseils généraux.



Rectorat de Caen – service communication